Policier blessé en Seine-Saint-Denis : le parquet de Melun aurait refusé l'ouverture d'une information judiciaire

15/10/2015 à 0h04



Selon nos informations, le parquet de Melun aurait refusé l'ouverture d'une information judiciaire qui aurait permis des investigations plus coercitives et efficaces pour retrouver le détenu. Cette demande aurait été transmise par courriel avec la procédure jointe début septembre par la Direction régionale de la police judiciaire de Versailles. Les policiers souhaitaient mettre sur écoute l'entourage du détenu évadé. Ce qui était impossible dans le cadre d'une enquête préliminaire.

(…) Itele